



Contracting photovoltaïque

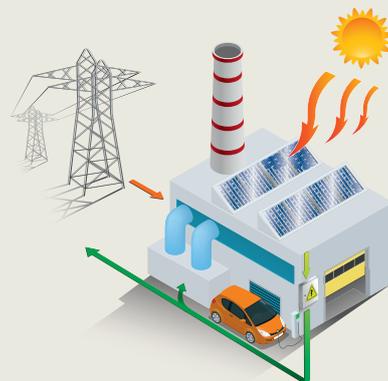
Bénéficiez d'une électricité produite sur le toit de votre bâtiment, sans aucun investissement.

Vous avez une entreprise, un bâtiment commercial ou une installation agricole et vous souhaitez valoriser sa toiture ? Viteos y installe gratuitement des panneaux photovoltaïques et vous profitez d'une énergie renouvelable et locale à un tarif préférentiel.

Proposée sous forme de contracting, pour une durée de 25 ans, cette solution vous assure un prix de l'électricité avantageux et fixe pour toute la durée du contrat. Vous réalisez ainsi des économies et participez activement à la transition énergétique.

Comment ça fonctionne ?

Vous consommez prioritairement l'électricité produite par votre toit. Pour cette part d'énergie, Viteos vous garantit un prix concurrentiel et stable à long terme. Lorsque la production d'électricité photovoltaïque dépasse vos besoins, le surplus est injecté dans le réseau et vous contribuez ainsi activement à verdir le mix énergétique local. À l'inverse, si votre production est insuffisante à certains moments, vous pouvez compter sur un complément fourni par le réseau, selon les conditions en vigueur.



Vos options à l'issue du contrat

À l'échéance du contrat, la propriété de l'installation photovoltaïque vous est transférée et vous bénéficiez gratuitement de l'énergie produite.

Il est également possible de prolonger notre collaboration en renouvelant le contrat pour une durée à déterminer.

Vos avantages

- Aucun investissement en capital nécessaire.
- Prise en charge des coûts de fourniture et d'installation.
- Énergie renouvelable à un prix préférentiel.
- Indépendance énergétique renforcée.
- Engagement dans la transition énergétique.
- Planification de vos coûts sur le long terme.
- Protection contre l'augmentation des prix de l'énergie.

Quelques exemples de nos réalisations

Leaders du photovoltaïque dans le canton de Neuchâtel, nous sommes actifs dans toute la Suisse romande depuis de nombreuses années et avons acquis une solide expérience dans ce domaine.



Qualité certifiée : votre gage de confiance

En choisissant un partenaire certifié Les Pros du Solaire®, vous bénéficiez d'une installation conforme aux normes les plus strictes, assurée par des experts qualifiés et régulièrement formés.



Contact

Une question? Un projet ?
Demandez une offre gratuite et sans engagement.

032 886 08 86
conseilclients@viteos.ch

www.viteos.ch

 viteos

